

LE LIEN CRAONNAIS

N° 16 > JANVIER 2020

ÉDITO

> LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Une lettre pour échanger
et vous transmettre les
informations d'actualité.

Dans ce numéro :
Craon ville sportive,
le futur groupe scolaire,
ça bouge du côté de l'habitat,
l'inscription sur les listes
électorales, des brèves,
des chiffres clés,
l'agenda et l'expression des
groupes d'élus.

CRAON

VIVRE AU POSITIF

Responsable de la publication :
Claude GILET

Rédaction :

service communication ville de Craon

Maquette :

agence Médiapilote - Château-Gontier

Impression et mise en page :

imprimerie Léridon - Craon

Crédits photos :

ville de Craon

Tiré à 2600 exemplaires

“ L'ENTENTE GAGNANTE”

Notre premier lien, en ce début d'année 2020, me donne l'opportunité, en tout premier lieu, de venir au plus proche de chacune et chacun de vous et de vos familles pour vous formuler mes **vœux de bonne et heureuse année**.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter des vœux de santé bien sûr, mais également de paix, de joie, de solidarité et de réussite.

Les **événements importants et marquants** pour notre ville de ces derniers mois de 2019 n'auront échappé à personne.

La **signature officielle** lors du congrès des maires à Paris courant novembre, du prêt par la Banque des Territoires pour le futur groupe scolaire. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'action de cette banque au bénéfice des territoires plus inclusifs, plus attractifs et plus durables.

Pour une première à Craon s'est déroulé un **concours national avicole** à l'espace le Pré 9. À cette grande exposition d'animaux de basse-cour étaient représentés pas moins de 26 départements de la France entière. Se sont associés à cette exposition des visiteurs belges, italiens, espagnols et australiens. Ce beau succès a donné à notre ville une nouvelle notoriété.

La mise en lumière et en musique des **illuminations de Noël** à Craon, en collaboration avec le comité commercial, a démontré une nouvelle fois, notre détermination dans l'accompagnement de nos commerces. Avec un budget investissements et locations de plus de 100 000 € sur 5 ans, notre ville renvoie ainsi une image de dynamisme économique.

L'inauguration du premier **terrain de football en gazon synthétique** du sud Mayenne s'est déroulée début décembre. L'ensemble des nombreuses autorités présentes a vanté la qualité de ce nouvel équipement sportif qui renforce de manière très attractive nos structures existantes. Merci à la famille de Pierre Conilleau qui nous a autorisés à inscrire son nom dans l'histoire locale.

Ça bouge également **côté habitat** avec l'extension de l'éco-quartier et la création du nouveau quartier de la Poterne route de Château-Gontier.

De plus, Craon vient de recevoir par le comité régional olympique et sportif **deux récompenses pour son dynamisme sportif**.

Avec ces distinctions, l'ensemble de **nos associations sportives** et notre ville sortent gagnantes et seront encore plus reconnues dans notre département, notre région et au-delà. Merci donc aux différents services municipaux qui se sont investis depuis plusieurs mois pour la préparation de ce rigoureux dossier. Merci également aux associations sportives, leurs membres bénévoles et acteurs qui contribuent quotidiennement à ces réussites.

Enfin, après plusieurs mois de négociations, nous aurons grand plaisir à accueillir, très prochainement, un **nouveau délégué au centre équestre** qui sera porteur de nouvelles et belles ambitions pour Craon.

Ainsi, ces séries de bonnes nouvelles pour notre ville récompensent le travail poursuivi au quotidien par vos élus.

Bonne et heureuse année

Claude GILET

Maire de Craon

Ville sportive

> 4 FLAMMES ET 1 PRIX



Le 13 novembre, la ville a accueilli le jury du label «ville sportive des Pays de la Loire» composé de membres du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif). Après la diffusion d'un film et la présentation de données chiffrées à l'hôtel de ville, ils ont visité les installations sportives. Puis dans la soirée, ils ont échangé avec des représentants des associations sportives locales.

Craon concourrait dans la catégorie des villes de 4 001 à 8 000 habitants et a été jugée selon 100 critères : le nombre de licenciés par rapport au nombre d'habitants, le budget général de la commune et la part consacrée au sport, les équipements sportifs, la dynamique associative locale...

Le 14 décembre à La Flèche (72), la ville de Craon a reçu le label «ville sportive 4 flammes» et le 1^{er} prix du challenge de la ville la plus sportive pour la qualité des équipements sportifs, la politique municipale en faveur du sport, le nombre et la variété des pratiquants sportifs et le dynamisme de la vie associative locale.

« Chaque jour une bonne raison d'être sportif à Craon. »

Groupe scolaire

> POINT SUR LE PROJET



Le lundi 16 décembre 2019, l'ensemble des entreprises (lots 1 à 15) ont été reçues par la ville de Craon (maître d'ouvrage), l'architecte (maître d'œuvre), les contrôleurs technique et SPS (sécurité, prévention et santé).

Outre la partie administrative, cette réunion avait pour objectif de définir l'organisation générale et la préparation du chantier qui débutera à la mi-janvier.

Depuis, les services techniques de la ville ont continué de préparer la zone, notamment pendant les vacances de Noël.

De plus, le mercredi 15 janvier à 20h30 à la salle Pantigny, la ville propose une réunion publique d'information ouverte à tous.



S'inscrire sur les listes électorales

> VOTER LÀ OÙ J'HABITE, C'EST PLUS LOGIQUE !

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars prochain, vous devez être inscrit sur les listes électorales de Craon, avant le 7 février 2020. Pour cela :

1. Présentez-vous à l'hôtel de ville avec une pièce d'identité valide et un justificatif de domicile récent

VOS DATES CLÉS

7 DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES **février 2020**

15 et 22 1^{ER} ET 2^D TOURS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES **mars 2020**

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Twitter: @Sec_Beauvais | Facebook: ministere.interieur | Instagram: @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

- OU : 2. Inscrivez-vous en ligne sur le site internet : www.service-public.fr, rubrique : Papiers-Citoyenneté > Élections.

Habitat

> UNE NOUVELLE TRANCHE À L'ÉCO-QUARTIER DE LA MOTTE

Les travaux de viabilisation de la deuxième tranche à l'éco-quartier de la Motte (24 lots de 222 à 602 m² proposés par Coop Logis) ont démarré en décembre. Ils se poursuivront jusqu'au printemps pour enchaîner sur les finitions de la tranche 1 (voiries, trottoirs, éclairage). Les permis de construire pourront être déposés à l'été pour un début des constructions au dernier trimestre 2020.

Pour plus d'informations, contactez Coop Logis au 02 43 49 49 10 ou sur www.cooplogis.fr.



> LE PERMIS D'AMÉNAGER DU QUARTIER DE LA POTERNE

Le permis d'aménager du quartier de la Poterne (route de Château-Gontier) a été déposé fin décembre. Il se compose de deux zones :

- 21 parcelles en location proposées par Mayenne Habitat
- 33 lots en accession à la propriété avec Coop Logis.

Les travaux de viabilisation devraient débuter au printemps 2020.

Pour plus d'informations, contactez :

- Mayenne Habitat au 02 53 54 55 56 ou sur www.mayenne-habitat.fr
- Coop Logis au 02 43 49 49 10 ou sur www.cooplogis.fr



« Les représentants de la ville de Craon et de Coop Logis devant le futur quartier de la Poterne »

En bref...

> **PLAQUES DE NUMÉROTATION À RETIRER** : les personnes ayant reçu un arrêté de numérotation sont invitées à venir retirer la plaque avec le numéro de leur habitation auprès des services techniques de la ville de Craon, annexe hôtel de ville, 3 rue de Pantigny. Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi 8h45-12h30 et 13h15-17h30, mercredi 8h30-12h, vendredi 8h45-12h30 et 13h15-17h.

> **DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE** : sur le site www.mayenne-fibre.fr vous trouverez toutes les informations sur la fibre optique et son déploiement, notamment une carte interactive avec l'avancée des travaux de raccordement (rubrique Tester mon éligibilité).

> **DON DU SANG – DATES DES PROCHAINES COLLECTES** : faire un don, sauver trois vies, grâce aux globules rouges, plaquettes et plasma. Les prochaines collectes assurées par l'association Don du sang du Craonnais auront lieu de 14h45 à 19h à la salle des fêtes du Mûrier : mercredi 5 février, mardi 7 avril, mardi 2 juin, mercredi 1^{er} juillet, mercredi 5 août, mercredi 7 octobre et mercredi 2 décembre.

> **PANNEAU ÉLECTRONIQUE – NOUVELLE PROCÉDURE** : le panneau électronique situé place du 11 novembre a été remplacé. La procédure pour déposer un message (associations, services publics) a été simplifiée. Retrouvez toutes les informations sur le site www.ville-craon53.fr rubrique Pratique > Affichage.

> **BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON** : le bulletin intercommunal 2019 est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville.

> **HÔTEL DE VILLE – HORAIRES** : l'hôtel de ville vous accueille du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

EN CHIFFRES



4 flammes obtenues au label « ville sportive des Pays de la Loire »



30

mai 2020, Craon ville arrivée d'étape des Boucles de la Mayenne



54

parcelles dans le futur quartier de la Poterne

DANS L'AGENDA



Christophe Forget

Exposition
peinture-
gravure

> DU 9 JANVIER
AU 1^{ER} FÉVRIER

La Maison Bleue

Cérémonie des vœux et des Trophées de Craon

> VENDREDI 24 JANVIER
À 19H

Salle des fêtes du Mûrier



Réouverture et portes ouvertes

> SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER DE 9H À 17H

Centre équestre



Sophie Herniou

Exposition volume

> DU 7 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS

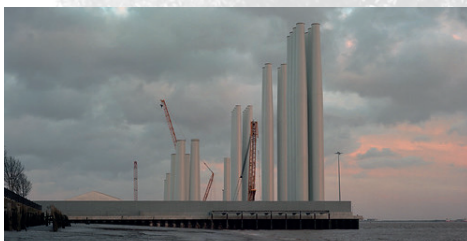
La Maison Bleue

Festival Rustine

Créations
et curiosités

> 28, 29 FÉVRIER
ET 1^{ER} MARS

- Salle des fêtes du Mûrier
- Salle Pantigny
- Maison Bleue
- Médiathèque intercommunale
- Espace le Pré 9



Laurent Gaudart

Exposition photographie

> DU 13 MARS AU 11 AVRIL

La Maison Bleue



Élections municipales

> DIMANCHES 15 ET 22 MARS

Salle des fêtes du Mûrier



Anneclaire Macé

Exposition illustration

> DU 17 AVRIL AU 16 MAI

La Maison Bleue



Commémoration des victimes et des héros de la déportation

> DIMANCHE 26 AVRIL

Place de l'hôtel de ville

EXPRESSION GROUPES ÉLUS

“

Ça a beaucoup bougé à Craon depuis 5 ans. Nul ne peut le contester. Cela met d'ailleurs en manque d'arguments constructifs nos opposants. Aussi, il ne leur reste que l'usage de propos déformés voire mensongers.

Suite aux différents évènements, concrétisations positives de nos dossiers en cours ainsi que les distinctions obtenues récemment, notre ville a renvoyé encore plus d'images dynamiques.

Vous pouvez constater concrètement que nous avons respecté en totalité le programme que nous vous avons proposé. Nous nous sommes même engagés au-delà par des projets structurants et d'avenir pour les craonnais.

Malgré les tentatives de déstabilisation, vos élus restent déterminés à défendre l'intérêt général.

Toute l'équipe horizon 2020 vous présente ses meilleurs vœux : santé et réussite dans votre vie personnelle et professionnelle.

Que cette nouvelle année soit l'occasion de renforcer entre tous les habitants la cohésion et la solidarité qui caractérisent nos petites communes rurales.

Une année que nous souhaitons riche en projets et réalisations pour les associations, le monde économique, commercial et administratif qui concourt quotidiennement au bien-vivre à Craon.

Sur quels critères accorder une subvention ?

Chacun réagira en fonction de sa subjectivité personnelle : pourquoi tel équipement est-il tant soutenu ? Pourquoi telle association toucherait plus que telle autre ? La question est légitime et la réponse malaisée.

Car il y a évidemment les versements financiers, mais aussi le soutien en nature : la mise à disposition de salles, de matériel, d'employés municipaux...

À ce jour, personne ne sait quelle part de son budget la commune consacre à soutenir la vie associative dans toute sa diversité. On se doute seulement que le total est considérable, ce qui n'est en soi ni un bien ni un mal, mais une somme d'informations utiles qui nous manque.

”